



## Inscription Pôle Emploi et travail à temps complet

-----  
Par AlexM83

Bonjour,  
Existe-t-il une impossibilité réglementaire d'être inscrit à Pôle Emploi lorsqu'on a déjà un emploi à temps complet ? Sur le site de Pôle Emploi, l'inscription n'est pas possible si on coche qu'on a un emploi à temps complet. Or on peut être dans le cas où l'on cherche un 2d emploi, surtout dans le cas d'un emploi principal dans une branche où le temps complet est réduit (comme enseignant).

-----  
Par kang74

Bonjour

On peut bien sûr s'inscrire aux services de Pole emploi mais on ne peut pas percevoir l'ARE .

Vous pouvez très bien créer un espace sur Pole emploi, y laisser votre CV mais le reste du suivi est destiné à ceux qui bénéficie de l'ARE .

NB : 18h en poste ( et généralement autant à la maison pour préparer des cours et correction) est un temps complet .  
Je rappelle donc que si vous êtes contractuel, il vous faut une autorisation de votre administration pour une activité accessoire , au risque de devoir rembourser les fruits de cette activité accessoire .

Elle n'est possible que dans certains domaines sous conditions .

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1648]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1648[ur]

Il vaut mieux vous porter volontaire pour des heures supplémentaires(y a de quoi ...)

-----  
Par TUT03

Bonjour

vous pouvez consulter les offres en ligne sans être demandeur d'emploi et une simple création d'espace personnel permet de candidater en ligne

par ailleurs, Pole emploi (France travail) n'est pas le seul moyen de trouver un emploi, il y a des plateformes dédiées, les agences de travail intérimaires mais aussi d'autres biais, tout dépend du secteur dans lequel vous recherchez un emploi

mais avant tout, ne négligez pas les recommandations ci dessus de Kang74